



13

U.

SNUIPP

FSU

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

N° 675
Numéro spécial
10 mars 2015

INFO Hebdo

2, Square Cantini - 13291 MARSEILLE CEDEX 6 Tél. 04 91 29 60 30 - Fax 04 91 29 60 32 - E.mail : snu13@snuipp.fr

Bulletin d'information de la section des B.-du-Rhône du SNUipp - 0,76 euro

SOMMAIRE

Page 1

- Bienvenue dans les Bouches-du-Rhône

Page 2

- Le SNUipp 13 : pour vous renseigner
- Le calendrier du mouvement

Page 3

- Fiche syndicale mouvement 2015 : pour suivre vos vœux

Pages 4 et 5

- Repères du mouvement 2014

Page 6

- Les responsables locaux du SNUipp13

Page 7

- La liste des circonscriptions et les coordonnées des IEN

Page 8

- Adresses utiles
- Bulletin d'adhésion

MOUVEMENT 2015

Nous publions pages 4 et 5, les repères du mouvement 2014 pour vous permettre de vous faire une idée sur les difficultés pour obtenir certains secteurs.

Bienvenue dans les Bouches-du-Rhône



Vous venez d'être intégré(e) dans le département des Bouches-du-Rhône pour la rentrée 2015 et nous sommes heureux de vous y accueillir.

Vous allez participer au mouvement. Nous vous conseillons de contacter l'Inspection Académique (04 91 99 67 45) afin de vérifier si tous les éléments vous concernant sont bien parvenus à l'IA.

Ce numéro spécial de l'INFO-HEBDO, journal de la section départementale que nous adressons à chacun des syndiqués et à toutes les écoles, vous aidera à rédiger vos vœux pour le mouvement.

Nous nous tenons à votre disposition afin de vous aider à préparer au mieux votre installation dans notre département. Vous pouvez prendre contact avec nos délégués au 04 91 29 60 30 ou par e-mail : snu13@snuipp.fr.

Largement représentatifs de la profession, les 8 délégués du personnel du SNUipp (4 titulaires sur 10), siègent dans toutes les CAPD et tous les groupes de travail paritaires. Nous intervenons au niveau de chacune des opérations administratives vous concernant.

N'oubliez pas de nous communiquer le double des courriers que vous adressez à l'Administration afin de nous permettre de suivre au mieux votre situation.

Cordialement,

La responsable à la CAPD
Christel Villette

Le secrétaire départemental
Christophe Doré

INFO 1
Hebdo

Mouvement 2015

La circulaire du mouvement 2015 devrait paraître début avril.

Vous trouverez sur notre site les informations concernant le mouvement 2014.

Le mémento précisant les éléments du barème sera bientôt en ligne sur le site de l'IA et sur celui du SNUipp-FSU13.

Le barème général devant s'établir cette année sur la base :
AGS + points pour enfants + points de stabilité.

Calendrier (prévisionnel) des opérations

**Du
14 au 24 avril**

Saisie des vœux sur le SIAM (serveur informatique Aix-Marseille) la procédure n'est accessible qu'avec son NUMEN

**autour du 25
avril**

Envoi par la Direction Académique des accusés de réception

**jusqu'au 30
avril**

En cas de contestation, date limite du retour de l'accusé de réception avec les justificatifs.

**le 13 mai
le 21 mai**

groupes de travail paritaires «mouvement»

le 26 mai

CAPD du mouvement à titre définitif

**à partir du
27 mai**

Reconstitution des postes morcelés
début juin
groupe de travail mouvement provisoire

**2^{ème} quinzaine
de juin**

Ouverture du serveur pour le mouvement à titre provisoire

**autour
du 25 juin**

Résultats de la phase informatique du mouvement provisoire

**jusqu'à fin
août**

Affectations manuelles avant la rentrée

Le SNUipp-FSU 13

Pour vous renseigner

La section départementale du SNUipp 13 est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Des délégués du personnel sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous fournir tous les renseignements ou l'aide dont vous auriez besoin.

Vous pouvez nous rencontrer, appeler au **04 91 29 60 30**, écrire (2 square Cantini, 13291 Marseille cedex 6) ou nous adresser un courrier électronique (snu13@snuipp.fr).

Pour des renseignements plus locaux, vous pouvez contacter les responsables de nos sous-sections dont la liste figure (page 5 de ce numéro spécial de notre Info-Hebdo).

Pour vérifier votre barème, consulter les repères du mouvement de l'année précédente, vous pouvez vous connecter à notre application «e mouvement» à partir du lien sur le site du SNUipp-FSU 13 : <http://e-mouvement.snuipp.fr/13>

Vos délégués à la CAPD

VILLETTE Christel - Mallemort

DORÉ Christophe - Vitrolles

ALLIONE Carole - Marseille

BILLÈS Claire - Arles

BAUSSANT Laurence - Aubagne

ALESSIO Luc - St Martin de Crau

CARAYON Chantal - Istres

VIALLE Corinne - Marseille



Fiche syndicale - Mouvement 2015

Opération transparence

SNUIPP

Avis de participation et vérification de votre barème

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Barème

AGS au 31/08/15 :

Nombre d'enfants de moins de 20 ans au 31/12/14 :

Date de nomination sur le poste :

Diplômes éventuels (CAPSAIS, CAPA-SH, CAFIPEMF,...)

date d'obtention :

N° de téléphone :

Direction (ancienneté de fonction) :

Date de recrutement :

@mail :

Poste occupé :

REP + REP ZONE VIOLENCE

Type de nomination (définitive/provisoire) et date :

Demande de priorité médicale ou sociale : oui non

Avez-vous demandé la prise en compte de services accomplis dans d'autres corps de la Fonction Publique :

Type de poste (Adj., Dir., CLIS, Adapt., IMF,...) :

Si oui, durée

Code du poste occupé (N° école) :

(Joindre un double de la demande).

Etes-vous en congé (parental, CLD, CLM) ou en détachement ?

Avez-vous sollicité un temps partiel ?

Etes-vous en disponibilité ?

non 50% 75% 80%

Vos vœux

Rang	Code	Libellé	Rang	Code	Libellé
1	□□□□□	_____	16	□□□□□	_____
2	□□□□□	_____	17	□□□□□	_____
3	□□□□□	_____	18	□□□□□	_____
4	□□□□□	_____	19	□□□□□	_____
5	□□□□□	_____	20	□□□□□	_____
6	□□□□□	_____	21	□□□□□	_____
7	□□□□□	_____	22	□□□□□	_____
8	□□□□□	_____	23	□□□□□	_____
9	□□□□□	_____	24	□□□□□	_____
10	□□□□□	_____	25	□□□□□	_____
11	□□□□□	_____	26	□□□□□	_____
12	□□□□□	_____	27	□□□□□	_____
13	□□□□□	_____	28	□□□□□	_____
14	□□□□□	_____	29	□□□□□	_____
15	□□□□□	_____	30	□□□□□	_____

Mouvement 2014 Repères

Les décodeurs du mouvement à titre définitif

Où chercher les codes des postes ?

Sur le site de la DSDEN (IA) <http://www.ac-aix-marseille.fr/ia13>, à partir du portail 1^{er} degré PIA1D situé sur la gauche et avec vos identifiants iProf, vous trouverez la circulaire « Mobilité des enseignants du 1er degré », à l'intérieur de laquelle il faut ouvrir

la « Liste générale des supports » Les deux premières pages sont les récapitulatifs généraux, du département, sur le nombre de postes par catégories : adjoint élem, mat, directeur...

Puis viennent les récapitulatifs par canton, puis par commune. Ces pages vous permettent de faire des vœux du type « tout poste élémentaire dans la commune... » en entrant les 4 chiffres situés à gauche. Les vœux précis, par école, sont traités prioritairement par la machine.

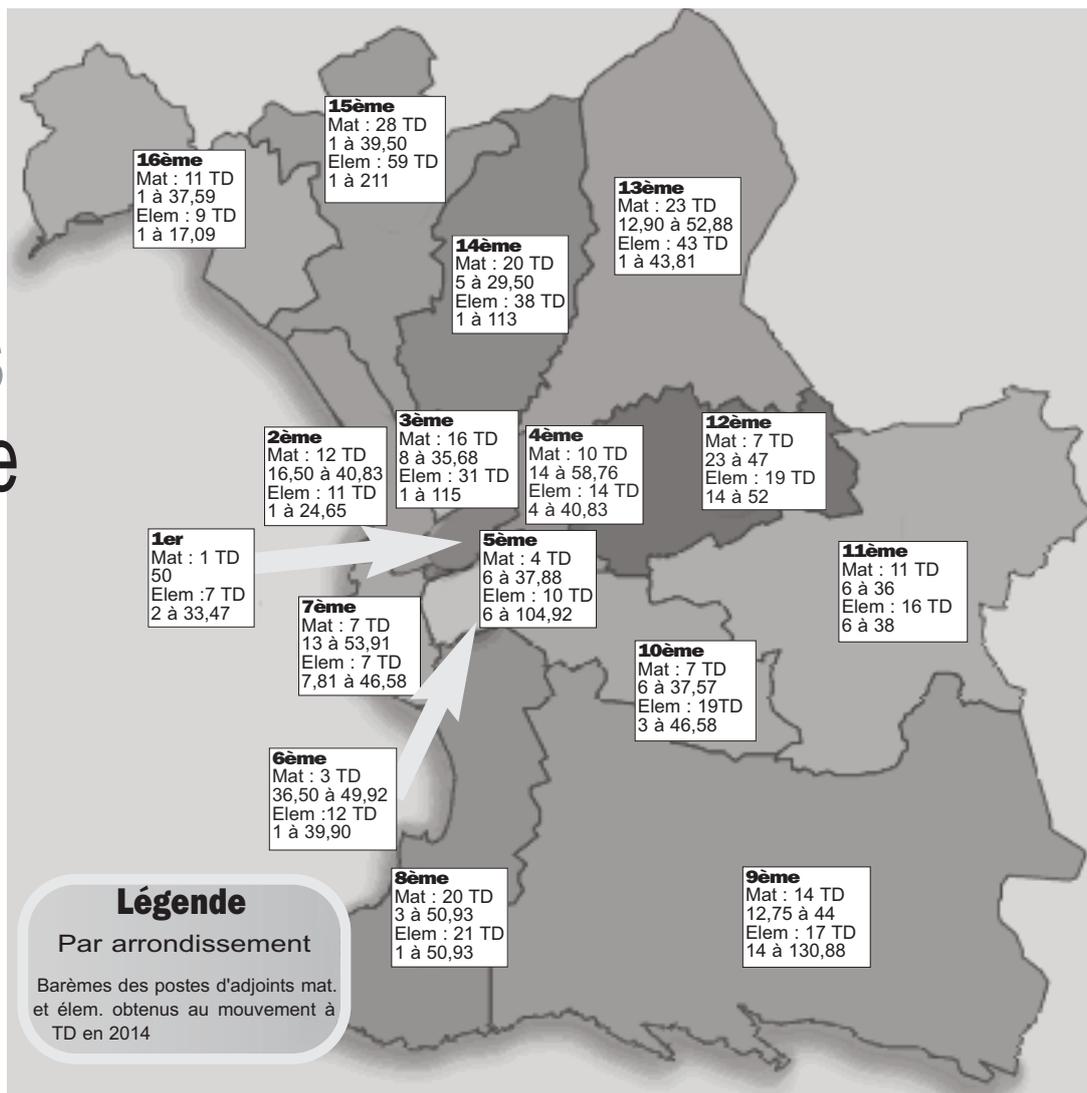
Enfin, environ à partir de la page 50 du document, vous commencez à accéder au détail des postes classés par ville et par école, avec le détail pour chaque école.

LISTE GENERALE DES SUPPORTS D'AFFECTATION NUMEROTES			TOT.	nb.SV	nb.V	nb.B	nb.S	double frac?
Commune	Type d'école + adresse + circonscription	Code administratif de l'école	Nbre total de postes de l'école	Nbre de postes susceptibles d'être vacants	Nbre de postes vacants	Nbre de postes bloqués parmi les vacants	Ne concernent pas le mouvement à titre définitif	
MALLEMORT	E.M.P.U JOLIOT-CURIE rue Paul Langevin IEN : IEN SAINT MARTIN	*0130507F*						
	Nature du poste							
Code du poste à utiliser								
696	DIR.EC.MAT 0121 3 CLASSES P0003 Directeur école maternelle à 3 classes		1.00	1.00			1 seul poste qui peut se libérer	
1785	T.DEP. 9020 SANS SPEC. G0000 Titulaire départemental (Poste composé de fractions située toutes en mat ou toutes en élem suivant l'école de rattachement)		3.00	2.00	1.00		Parmi les 3 postes, 2 peuvent se libérer, 1 est vacant	
3034	ENS.CL.MA ECMA SANS SPEC. G0000 Enseignant de classe maternelle		3.00	2.00	1.00	1.00	Parmi les 3 postes, 2 peuvent se libérer, 1 est vacant mais il est bloqué	
	REMP.ST.FC Remplaçant stage de formation continue							
	TIT.R.BRIG Titulaire remplaçant brigade (Rempl maladie)							
	ENS.CL.ADA ECAD OPTION E Enseignant spécialisé option E							

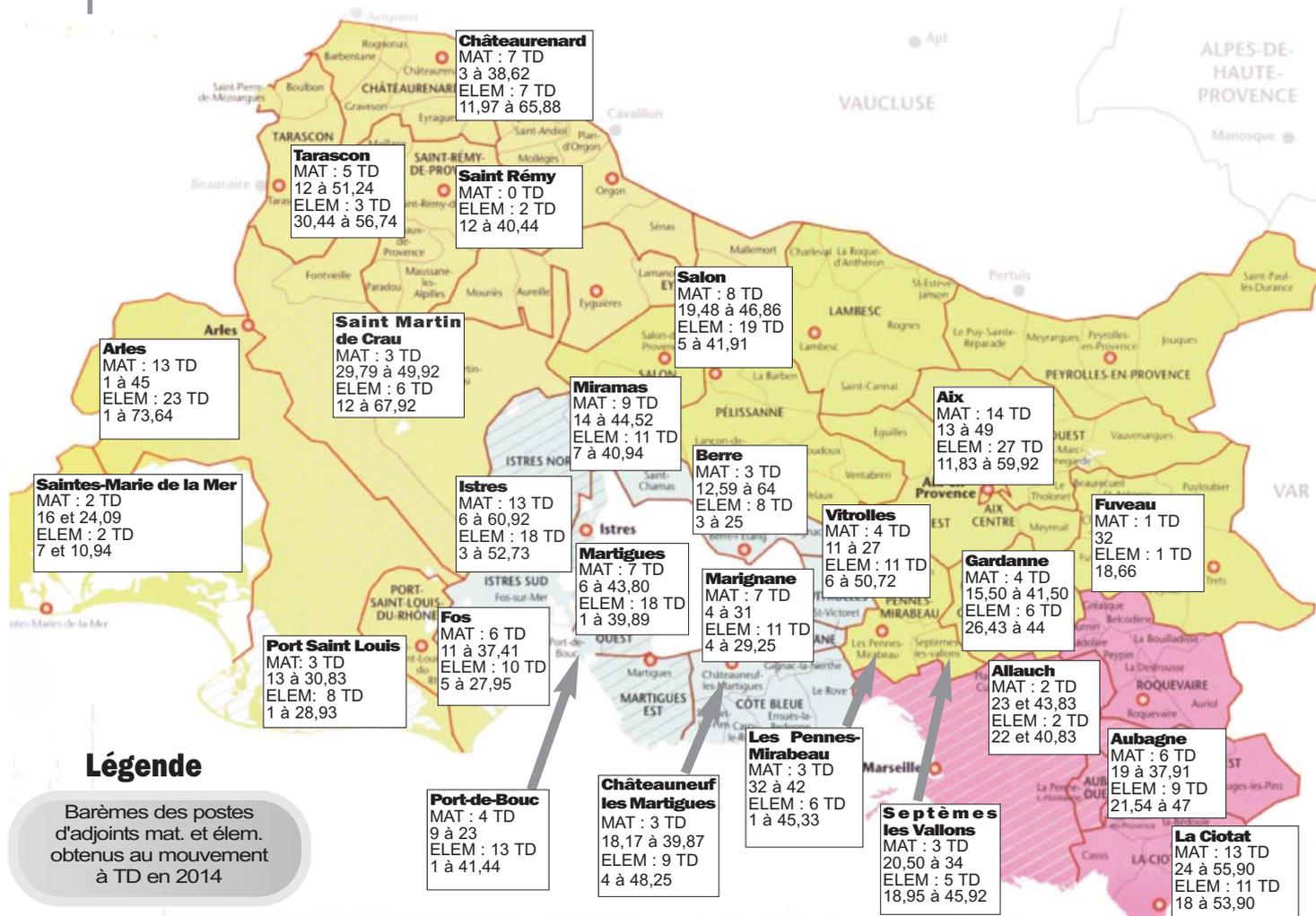
Exemple destiné à la compréhension du document, n'ayant rien à voir avec la réalité des postes.

Les cartes suivantes indiquent les barèmes minimum et maximum qui ont permis en 2013 d'obtenir des postes dans les différents arrondissements de Marseille et dans les principales communes du département.

Repères Marseille



Repères autres communes des Bouches-du-Rhône



Les remplaçants ...

a) Les brigades (en cas de besoin, l'administration se réserve le droit d'affecter momentanément les brigades indépendamment de leur « spécialité »)

La brigade départementale

Le département est découpé en 6 zones. Les collègues sont affectés sur une école mais interviennent sur la totalité du secteur en fonction des circonscriptions où se déroulent les stages.

Les brigades congé

Les collègues sont affectés sur une école et interviennent au sein d'une circonscription. Leur mission reste inchangée. Cependant ils peuvent être amenés à sortir de cette circonscription en cas de besoin.

Les brigades REP+

Ces nouveaux postes sont destinés aux remplacements des enseignants des écoles classées REP+ et qui bénéficient d'une décharge de 9 jours par an.

b) Les Titulaires Départementaux de secteur (T.Dep)

Ces postes morcelés sont construits autour d'une quotité principale constituée d'une décharge de direction complétée par une, deux ou trois quotités dans un environnement le plus proche possible. Ces types de postes pourraient disparaître au prochain mouvement.

Zones	Mistral	Derain	Cézanne	Scotto	Pagnol	Daumier
circonscriptions	Arlès	Châteauneuf	Garlaban	Marseille 01	Aubagne	Marseille 03
	St Martin	Istres	Aix Est	Marseille 02	La Ciotat	Marseille 04
	St Rémy	Fos	Aix Sud	Marseille 11	Marseille 07	Marseille 05
	Salon	Marignane	Aix Ouest	Marseille 12	Marseille 08	Marseille 06
	Miramas	Martigues	Val de Durance	Marseille 15	Marseille 09	Marseille 13
		Vitrolles	Gardanne		Marseille 10	Marseille 14

Les secrétaires de sous-section du SNUipp13

Aix-en-Provence

Arles

Aubagne

Berre

Châteaurenard/Noves/Tarascon

Côte Bleue/Pennes-Mirabeau

Gardanne/Fuveau/Trets

Istres

La Ciotat

Lambesc/Mallemort/Senas

Marignane

Marseille 1/2/3èmes

Marseille 4/5/6/7èmes

Marseille 8/9èmes

Marseille 10/11/12èmes

Marseille 13ème/Allauch/Plan-d-C.

Marseille 14/15èmes

Marseille 15/16èmes

Martigues

Miramas

Peyrolles

Port-St-Louis

St Martin de Crau

Salon

Vitrolles

Retraités

VERINES Jean-Louis

BILLES Claire

ZANGANELLI Roland

MIKA Freddy

BLASZCZYNSKI Vincent

BRAEMS Véronique

CIRASARO Miranda

DIEZ Michele

CARAYON Chantal

GAILLARD Laurence

VILLETTE Christel

MARTINEZ Sophie

GUIMARD Florimond

BERTET Frédéric

PRELORENZO Pascal

VIALLE Corinne

ZANCA Bénédicte

CAPUL Gilles

DIDON Christine

MARTIN Joël

COLOMBO Clément

ALLIONE Carole

FOURNIER Sébastien

LAFORIE Clémence

GRIMAUD Frédéric

DUSSOL Valérie

LLOBET Sophie

CHAREYRE-FRANCO Valérie

GASQUET Patrick

ALESSIO Luc

ESCANDEBéatrice

DORE Christophe

BREMOND Alain

MESSAOUDI Jean

J MAUREL Elem - Puyricard

JEAN BUON - La Roquette Mat

J. Mermoz mx2 (Aubagne)

G. Dezarnaud mx (Berre)

Paluds de Noves mx

Marie Mauron mat (La Mède)

Jacques Prévert (Gardanne)

Mat Véline

Jacqueline Auriol mat (Istres)

R. Le Guérec élém.

Joliot-Curie mat (Mallemort)

Guynemer mx2 (Marignane)

Korsec mx

Busserade-Massena

GILLIBERT elem

Le Rouet élém

Roy d'Espagne Granados Elem

Les Camoins mx

BOIS LEMAITRE mx

LA VALENTINE Elem

La Batarelle élém (Brigade)

Canet Ambrosini mat (13014)

La Busserine élém

St André La Castellane Elem

Tranchier (Martigues)

ST PIERRE Elem

VINCENT VAN GOGH Elem

Robert Verrier Elem - Rognes

ROMAIN ROLLAND elem

Marcel Pagnol élém

Lurian 2 mx (Salon)

J.J. Rousseau Elem

Siège du SNUipp13

04.42.92.11.69

04.90.93.97.32

04.42.82.10.06

04.42.85.40.30

04.90.95.41.54

04.42.07.33.36

04.42.58.33.94

04 42 58 22 30

04.42.55.50.40

04.90.59.41.36

04.42.09.73.26

04.91.90.15.76

04 91 08 99 04

04.91.42.21.18

04.91.76.43.61

04.91.40.09.82

04.91.43.10.29

04.91.93.06.26

04.91.05.15.98

04.91.98.43.80

04.91.67.35.52

04 91 98 32 96

04 91 46 04 31

04.42.80.56.16

04 42 81 49 42

04.90.58.24.06

04.42.50.14.94

04.42.86.35.96

04 90 53 12 90

04.91.29.60.31



SNUIPP

13

FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

La cotisation à 34%
Les cotisations 2014-2015 donneront lieu à un reçu pour les revenus de 2014, reçu qui vous sera adressé en février/mars 2015 et qui vous permettra d'obtenir une réduction d'impôts de 66% du montant de votre cotisation

Bulletin d'adhésion 2014/15

NOM :

NOM de jeune fille :

Prénom :

Tél. :

Date de naissance :

Sexe : M F

Emploi : Adj. Mat. Adj. Elem. Dir.cl. Autre préciser Echelon :

Temps partiel ? OUI NON Quotité % Nomination à titre DEF. à titre PROV.

Catégorie professionnelle

PE PE HClasse Instit. Instit. spé. PEGC PEGC HCl
 PEGC CE Etudiant PES Retraité(e) EVS /AVS

Montant de la cotisation : euros

par Chèque par virement en espèces
 par prélèvement fractionné (sans frais, étalé sur l'année scolaire -envoyer un RIB)

C'est ma première adhésion au SNUipp, je bénéficie de 50% de réduction (avec un montant minimum de 96 euros)

Je me syndique à la section des Bouches-du-Rhône du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC, afin de contribuer

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,

- au maintien de l'unité de la profession grâce à un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique, dans la Fédération Syndicale Unitaire.

Je demande à la Section des Bouches-du-Rhône du SNU-ipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles ses élus ont accès à l'occasion des Commissions Paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/1/78. Je peux annuler cette autorisation ou exercer mon droit d'accès, en m'adressant à la Section des Bouches-du-Rhône du SNU-ipp, 2 square Cantini 13291Marseille Cédex 06.

Le.....

Signature :

PE	Ech	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Euro	70	70	77	161	170	181	193	206	221	238	255
PE hors classe	Ech	1	2	3	4	5	6	7				
	Euro	192	217	233	248	271	287	303				
Instituteur	Ech	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
	Euro	141	144	148	150	155	162	170	182	200		
PEGC	Ech	7	8	9	10	11						
	Euro	169	178	188	198	211						
PEGC hors classe	Ech	1	2	3	4	5	6					
	Euro	177	186	197	210	238	255					
PEGC Cl. Excep.	Ech	1	2	3	4	5						
	Euro	237	256	269	286	302						
Directeurs < 9 classes	+ 5 Euro											
9 classes et +	+10 Euro											
SEGPA	+20 Euro											
Instituteur spécialisé	+10 Euro											
Etablissement spécialisé	+40 Euro											
Retraités Indice < 500	101 Euro											
Indice 500 < > 566	111 Euro											
Indice > 566	121 Euro											
Dispo., congé parental	96 Euro											
PES (éch.1)	70 Euro											
(éch.2, 3)	77 Euro											
EVS/M1	32 Euro											
temps partiel	proportionnel au temps partiel (cotisation x taux) : 96 Euro minimum											

Les circonscriptions des Bouches-du-Rhône en 2014

Les coordonnées de tous les IEN

ASH-1 Zone Nord	M. MORGANO	5 Bd Schweitzer 13100 AIX-en-PROVENCE	04.42.21.12.99
ASH-2 Zone Sud	M. AZAIS	Mission Intégration Inspection Académique	04.91.99.67.56
ASH-3	M. ABBOU	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.10
ASH-4 zone ouest	M. MARTEL	Ecole élémentaire Cyprien Pilliol 13200 Arles	04.90.49.01.78
AIX EST	M. AUGER	Ecole du Val Saint André 13100 AIX-en-PROVENCE	04.42.23.32.17
AIX OUEST	Mme AUGER	Ecole Jean-Jaurès rue des Nations 13100 Aix-en-Provence	04.42.23.39.80
AIX SUD	Mme LE BORGNE DE KAOUËL	Pont de l'Arc 90 Route des Milles 13090 Aix-en-Provence	04.42.27.40.53
ARLES	M. TOURVIEILLE	Inspection de l'Education Nation 13200 ARLES	04.90.96.19.45
AUBAGNE	M. DEL GUIDICE	Ecole élémentaire Tourtelle 13400 AUBAGNE	04.42.84.02.64
CHATEAUNEUF/ CÔTE BLEUE FOS sur MER	Mme BELLAIS	7, place Jean Jaurès 13220 Châteauneuf-les-Martigues	04.42.79.97.54
GARDANNE	Mme MAHUSSIER	185 Avenue Cantegrillet 13270 FOS-Sur-MER	04.42.47.71.57
GARLABAN	Mme. TRUANT	Ecole Jacques Prévert Elémentaire 13120 GARDANNE	04.42.51.11.11
GARLABAN	M BLACHE	Ecole jean Moulin Av. Fernand Chauvin 13530 TRETTS	04 42 54 29 70
ISTRES	Mme BONNET	Ecole Jean Moulin 13800 ISTRES	04.42.56.32.20
LA CIOTAT	M. JEAN	Ecole Roger Le Guérec Route des Crêtes 13600 La CIOTAT	04.42.08.61.43
MARIGNANE	M. HOFFALT	Ecole Marie Curie 13700 MARIGNANE	04.42.88.79.66
MARSEILLE 01	Mme STEURER	Ecole Maternelle Estaque-Riaux 13016 MARSEILLE	04.91.46.39.00
MARSEILLE 02	M. ROUX	Ecole élémentaire St Barthélémy 13014 MARSEILLE	04.91.67.40.03
MARSEILLE 03	M. ROUBAUD	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.15
MARSEILLE 04	Mme BORSARO	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.20
MARSEILLE 05	Mme. BENSUSSAN	Ecole Etienne Milan 13008 MARSEILLE	04.91.71.18.08
MARSEILLE 06	M. PINSO	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.25
MARSEILLE 07	Mme COMBES	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.30
MARSEILLE 08	M. BOEDA	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.35
MARSEILLE 09	M. SOULIÉ	87, Bd de Roux 13004 MARSEILLE	04.91.49.42.75
MARSEILLE 10	Mme TALBOT	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.40
MARSEILLE 11	M. STIOUI	72, rue Paul Coxe 13014 MARSEILLE	04.91.55.42.28
MARSEILLE 12	Mme REVERTEGAT	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.45
MARSEILLE 13	Mme NACER	31, Bd d'Athènes 13001 MARSEILLE Cedex 01	04.91.14.13.65
MARSEILLE 14	Mme MESTRE	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.50
MARSEILLE 15	M. SCOZZARI	1, rue Maurice KORSEC 13001 Marseille	04.84.35.81.55
MARTIGUES	Mme. ARGENCE	École Élémentaire Di Lorto 13500 MARTIGUES	04.42.80.31.81
MIRAMAS	Mme LEGAIGNOUX	Ecole J Moulin Boulevard Adrien Mazet 13140 MIRAMAS	04.90.58.12.79
SAINT MARTIN de CRAU	Mme QUENET	Mas de Planton Rue du chêne vert 13310 St Martin de Crau	04.90.47.39.63
SAINT REMY de PROVENCE	Mme PORTAL	22 Av. Edouard Herriot 13210 SAINT REMY de PROVENCE	04.90.92.16.72
SALON de PROVENCE	Mme RUM	123 Rue de Bucarest 13300 SALON de PROVENCE	04.90.42.02.59
PEYROLLES	Mme ROUSSET	Château du Roy René 13860 PEYROLLES	04.42.57.87.33
VITROLLES	M. GANDOIS	Avenue J.E. Constant 13127 VITROLLES	04.42.79.08.40

Adresses utiles :

Direction Académique 28 Bd Charles Nedelec 13231 Marseille CEDEX 1
Tél. : 04 91 99 66 66 Fax : 04 91 99 67 81

Rectorat 2 Place Lucien Paye 13261 Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. : 04 42 91 71 35 Fax : 04 42 91 70 35

Autonome de solidarité 1 rue mazagran 13001 Marseille 04 91 48 08 50
Téléphone : 04 91 48 08 50 Fax : 04 91 92 78 71

MGEN Accueil : 65 Av. Jules CANTINI (6ème) tel : 3676
courrier : 44 rue callelongue 13411 Marseille cedex 20
Téléphone : 3676 Fax : 04 91 30 36 33

MAE 8 square Cantini 13006 Marseille
Téléphone 02 32 83 60 13 Fax : 04 91 78 91 98

MAIF

Délégation **Marseille** Crémieux
22 boulevard Gaston Crémieux (8ème) 13285 Marseille cedex 8
Téléphone : 04 91 15 14 00 Fax : 04 91 15 14 01

Délégation **Aix-en-Provence**
Le Ravanas, 340 avenue de Brédasque 13097 Aix-en-Provence cedex 2
Téléphone : 04 42 29 65 00 Fax : 04 42 29 65 01

Délégation **Vitrolles** 391 avenue Rhin et Danube - BP 555 L'Anjoly
13814 Vitrolles cedex Téléphone : 04 42 15 34 00 Fax : 04 42 15 34 01

Expéditeur :
INFO
Hebdo



SNUipp - 2, Square Cantini
13291 MARSEILLE CEDEX 6

BULLETIN HEBDOMADAIRE
de la Section des
BOUCHES-DU-RHÔNE

SNUIPP

Ce numéro a été imprimé par nos soins
CPPAP 0410 S 07295 ISSN 07638086
Dépôt légal : janvier 2005 - Directeur de publication : Christophe Doré

N° 675 N° spécial 10/03/15

Le site du SNUipp 13
<http://www.snuipp.fr/13>

Mail

snu13@snuipp.fr

Téléphone

04 91 29 60 30



**UNE BANQUE À MON IMAGE,
ÇA CHANGE MON IMAGE
DES BANQUES.**

**UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-MARSEILLE

1, BOULEVARD SAKAKINI – 13004 MARSEILLE

TÉL. : 0 820 025 649*

COURRIEL : CME13@CREDITMUTUEL.FR

6, PLACE JEANNE D'ARC – 13100 AIX EN PROVENCE

TÉL. : 0 820 300 185*

COURRIEL : CME13AIX@CREDITMUTUEL.FR